



<u>AMPLIATIONS</u>	
Commissaire délégué	1
Gouvernement	1
Congrès	1
Directions	14
JONC	1
Archive NC	1
Intéressé(e)s	1

ASSEMBLÉE DE PROVINCE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

N°55-2012/APS

DÉLIBÉRATION

modifiant la délibération n° 43-2009/APS du 27 mai 2009 portant désignation des représentants de la province Sud dans divers organismes extérieurs

L'ASSEMBLÉE DE LA PROVINCE SUD

Délibérant conformément à la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu la délibération modifiée n°43-2009/APS du 27 mai 2009 portant désignation des représentants de la province Sud dans les organismes extérieurs,

A ADOPTÉ EN SA SÉANCE PUBLIQUE DU 18 DECEMBRE 2012, LES DISPOSITIONS DONT LA TENEUR SUIT :

ARTICLE 1 : La représentation de la province au sein des organismes, comités, commissions et jurys mentionnés par la délibération du 27 mai 2009 susvisée et énumérés ci-après, est modifiée comme suit :

SECTEUR DES FINANCES ET DU PATRIMOINE

A la commission consultative d'évaluation des charges (CCEC) :
Monsieur Pierre BRETEGNIER est désigné en remplacement de madame Dominique DALY en tant que membre titulaire.

**SECTEUR DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET
DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

Au comité d'études pour la modification du plan d'urbanisme directeur de la commune de Poya, sont désignés mesdames Ghislaine ARLIE, Corine VOISIN et Odette MOINDOU.

ARTICLE 2 : La présente délibération sera transmise à Monsieur le commissaire délégué de la République, notifiée aux intéressés et publiée au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

La présidente

Cynthia LIGEARD

VERSION PUBLIEE AU JONC

8858 du 26-12-2012

Délibération n° 54-2012/APS du 18 décembre 2012 portant création du service de la chasse et de la faune sauvage au sein de la direction de l'environnement de la province Sud (p. 10490).